



Canada
Province de Québec
MRC Vallée-de-la-Gatineau

Règlement # 2022-01-002

Règlement déterminant la tarification des services municipaux 2022

Considérant qu'un avis de motion et un projet de règlement ont été déposés à la séance ordinaire du conseil, tenue en date du 22 décembre 2021.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques Suzor et il est résolu d'adopter le Règlement # 2022-01-002 déterminant la tarification des services municipaux 2022 et que le conseil ordonne et statue par la présente ainsi qui suit, à savoir :

ARTICLE 1 Les tarifs pour les services municipaux apparaissent à la grille suivante :

- Vidange de fosse septique (autre que le programme)
 - Fosse de rétention (par vidange) 110.00\$
 - Fosse de rétention de plus de 2500 gallons
Par 100 gallons supplémentaires 3.00\$
 - Vidange en dehors du programme régulier pour système autre que fosse rétention 110.00\$
 - Vidange en dehors du programme régulier pour Système autre que fosse de rétention pour cause de travaux majeurs ou changement du système Gratuit
 - Vidange en dehors des heures régulières en surplus du tarif établi 120.00\$
 - Tarif d'omission au programme septique 110.00\$
 - Vidange toilette portative et stations de pompage de 100 gallons et moins 50.00\$
- Numéro civique (Plaquette) 55.60\$
- Plaque d'identification pour chien 25.00\$
- Plaque d'identification pour chien additionnel 5.00\$
- Documents
 - Copie compte de taxe et certificat 5.00\$
 - Carte routière et plaque véhicule 2.00\$
 - Attestation de conformité pour production animale 25.00\$
 - Transmission de documents par fax local 2.00\$
 - Transmission par fax interurbain 5.00\$
 - Transmission de document par messenger 15.00\$
 - Carte goutte d'eau lac des Bagnoles et 31 Milles (selon le coût et les frais d'expédition)
 - Épinglette 1.00\$
 - Casquette 10.00\$
 - Photocopies :
 - OSBL de la municipalité :
 - Noir et blanc 0.10\$
 - Couleur 0.20\$
 - Papier fourni ½ tarif
 - Autre personne, commerce ou organisme :
 - Noir et blanc (moins de 15) 0.35\$
 - Noir et blanc (Plus de 15) 0.30\$
 - Couleur (moins de 15) 0.45\$
 - Couleur (plus de 15) 0.40\$
 - Papier fourni ½ tarif

• Recherche aux archives par les employés	Coût réel
• Rapport accident ou autre	13.75\$
• Extrait du rôle	0.40\$
• Copie de page de règlement (max 35.00\$)	0.35\$
• Copie de liste électorale (par nom)	0.01\$
• Étiquette autocollante	0.10\$
• Plastification 8,5 X 11 et moins	2.00\$
• Plastification 8,5 X 14	3.00\$
• Transmission par courriel ou par la poste :	
▪ Document à caractère officiel	10.00\$
▪ Document informatif	Gratuit
• Bac roulant vert 240 l pour déchets	61.60\$
• Bac roulant bleu pour recyclage	79.55\$
• Bac roulant brun pour compostage	0
• Location emplacement de camping par jour :	
• VR et roulottes	45.00\$
• Tente et tente-roulotte	35.00\$
• Stationnement au quai public :	
• Par jour	10.00\$
• Courte durée	40.00\$
• Saisonnier	125.00\$
• Résident permanent LSM	Gratuit
• Location salles centre communautaire :	
• La tenue d'activités ou d'événements à but non lucratif des contribuables de la municipalité de Lac-Sainte-Marie	Gratuit
• Les soirées familiales et les réceptions de mariage organisées par des contribuables	Gratuit
• Les cours d'accréditation et de la formation où les participants doivent déboursier une somme quelconque (arme à feu, piégeage, embarcation à moteur, etc.)	150.00 \$
• Les soirées familiales et/ou les réceptions de mariage et toutes activités à caractère privé organisées par et pour des non-résidents et non-contribuables	250.00\$
• Les activités organisées par des entreprises ou sociétés privées n'œuvrant pas sur le territoire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie	250.00\$

ARTICLE 3 Les tarifs pour services municipaux et autres frais seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

Cheryl Sage-Christensen
Maire

Yvon Blanchard
Directeur général